



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Cheffe de Cabinet

Paris, le 17 JUIN 2020

Nos Réf. : CAB SSA/CR/VG/A-20-038084
Vos Réf. : Votre courrier du 5 juin 2020

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez bien voulu faire part de vos réflexions concernant la prise en charge de la perte d'autonomie et l'après-crise du coronavirus au ministre des solidarités et de la santé.

Monsieur Olivier VERAN a pris connaissance de votre courrier avec attention, et a bien noté vos remarques.

Comme vous le savez, le Gouvernement porte une ambition nouvelle pour l'hôpital public. La crise du coronavirus va permettre la mise en place de changements qui s'inscriront dans la durée. Elle traduit la nécessité de réinventer le modèle de l'hôpital qui devra être mieux armé, et être à l'écoute des besoins de ceux qui nous soignent au quotidien.

Conformément aux engagements du Président de la République, le Ségur de la santé a été lancé par le Premier ministre et le ministre des solidarités et de la santé le 25 mai. Cette grande concertation réunit tous les acteurs de la santé et du grand âge, dont les syndicats hospitaliers, autour de quatre piliers que sont la transformation, la revalorisation des métiers à l'hôpital, l'investissement et le financement au service des soins, la simplification des organisations et la fédération des acteurs dans les territoires.

Madame Nicole NOTAT, coordinatrice de cette concertation, anime également le groupe Ségur National qui se réunira chaque semaine jusqu'à fin juin pour traiter plus spécifiquement la question des carrières et des rémunérations dans les établissements publics de santé et les EHPAD, Les Accords de la santé sont attendus pour la mi-juillet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Deborah DE LIEME

Monsieur Didier HOTTE
Secrétaire Général Adjoint
UCR FO
141, avenue du Maine
75680 PARIS CEDEX 14

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00